

RAPPORT

CETE de LYON

Centre d'Études
Techniques
de LYON

Département Mobilités

Affaire
702136

Décembre 2012



Les pratiques de déplacements des habitants du

Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais

*Document des principaux résultats à partir de l'Enquête
Déplacements Territoire Rural 2012*

Décembre 2012

Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie



DREAL Bourgogne
Service Transport - Groupe Intermodalité Déplacements
21 boulevard VOLTAIRE - BP 27 805
21 078 Dijon Cedex

Les pratiques de déplacements des habitants du Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais

Document des principaux résultats à partir de l'Enquête
Déplacements Territoire Rural 2012

Rapport

Décembre 2012

Date	Version	Commentaires
Nov. 2012	v0	Version initiale du document rédigée par C. HUREZ et C. COHEN TANNUGI
Déc. 2012	v1	Relecture Nicolas WAGNER
Déc. 2012	v2	Version définitive suite à remarques DREAL et Pays de Puisaye-Forterre (réunion téléphonique du 07/12/2012)



Département Mobilités
25, avenue François Mitterrand
CS 92803
69674 BRON CEDEX
Tél.: +33 (0)4 72 14 31 24 - Fax.: +33 (0)4 72 14 31 20
Courriel : dmob.cete-lyon@developpement-durable.gouv.fr

Récapitulatif de l'affaire

Client : Elsa ALEXANDRE
DREAL Bourgogne
Service Transport - Groupe Intermodalité Déplacements
21 boulevard VOLTAIRE - BP 27 805
21 078 Dijon Cedex

Objet de l'étude : Les pratiques de déplacements des habitants du Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais - Document des principaux résultats à partir de l'Enquête Déplacements Territoire Rural 2012

Résumé de la commande : Ce document présente les principaux résultats des pratiques de déplacements des habitants du Pays de Puisaye Forterre de de l'Aillantais

Référence dossier : Affaire 702136

Offre : Devis N° 21 2011 D 230 et proposition technique et financière 702136-21 2011 D 230

Diffusion/Archivage : Documentation CETE de Lyon

Chargé d'affaire : Christophe HUREZ –Département Mobilités –
Tél. +33 (0)4 72 14 31 24 / Fax +33 (0)4 72 14 31 20
Courriel : dmob.cete-lyon@developpement-durable.gouv.fr

Constitution de l'équipe : Carole COHEN TANNUGI, Delphine TROTTEL, Christophe HUREZ

Mots Clés : Transports, Mobilité, enquêtes, milieu rural

Liste des destinataires

Contact	Adresse	Nombre - Type
Elsa ALEXANDRE	DREAL Bourgogne Service Transport - Groupe Intermodalité Déplacements 21 boulevard VOLTAIRE - BP 27 805 21 078 Dijon Cedex	1 exemplaire électronique

Conclusion – Résumé

Le présent rapport présente les principaux enseignements issus de l'enquête déplacements territoire rural (EDTR) du Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais. Il s'agit d'une enquête exploratoire basée sur la méthodologie standard CERTU des Enquêtes Déplacements Ville Moyenne.

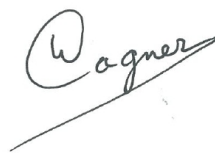
Cette enquête a eu lieu durant l'hiver 2011 – 2012.

Le présent document présente les résultats de cette EDTR.

Par ailleurs, le présent document qui n'a pas vocation à être à diagnostic de territoire, propose des éléments de réflexion pouvant servir lors de diagnostics.

Bron, le 13 décembre 2012

Pour le Directeur du Département Mobilités



M. Nicolas Wagner
Responsable unité SPAD

Sommaire

1 - INTRODUCTION.....	6
1.1 - Pourquoi une enquête ?.....	6
1.2 - Le territoire du Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais.....	6
2 - MÉTHODOLOGIE.....	7
2.1 - Une enquête par téléphone.....	7
2.2 - Une enquête statistique.....	8
2.3 - Des données « pré-traitées »	8
2.4 - ... selon des découpages pré-définis.....	9
3 - LES CHIFFRES CLÉS.....	10
3.1 - Le Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais.....	10
3.2 - Les données récoltées lors de la réalisation de l'EDVM.....	10
3.3 - Les principaux chiffres sur les déplacements.....	10
4 - QUI SONT LES HABITANTS DU PAYS DE PUISAYE-FORTERRE ET DE L'AILLANTAIS ?.....	11
4.1 - Les Ménages.....	11
4.2 - Les habitants.....	15
4.3 - Les actifs.....	18
4.4 - L'équipement en voiture.....	21
5 - COMMENT SE DÉPLACENT LES HABITANTS DU PAYS DE PUISAYE-FORTERRE ET DE L'AILLANTAIS ?.....	24
5.1 - La mobilité tous modes.....	24
5.2 - Mobilité et sexe.....	25
5.3 - Mobilité et occupation principale.....	25
5.4 - La répartition modale par secteur de résidence.....	26
5.5 - Les motifs de déplacements.....	27
5.6 - Zoom sur le travail.....	28
5.7 - Zoom sur les achats.....	29
5.8 - Durée des déplacements.....	30
5.9 - Les principaux flux de déplacements.....	31
5.10 - Zoom sur la voiture.....	32
5.11 - Zoom sur la marche.....	35
5.12 - Zoom sur le vélo.....	36
5.13 - Zoom sur les transports collectifs (TC).....	37
6 - CONCLUSION.....	38

1 - Introduction

1.1 - Pourquoi une enquête ?

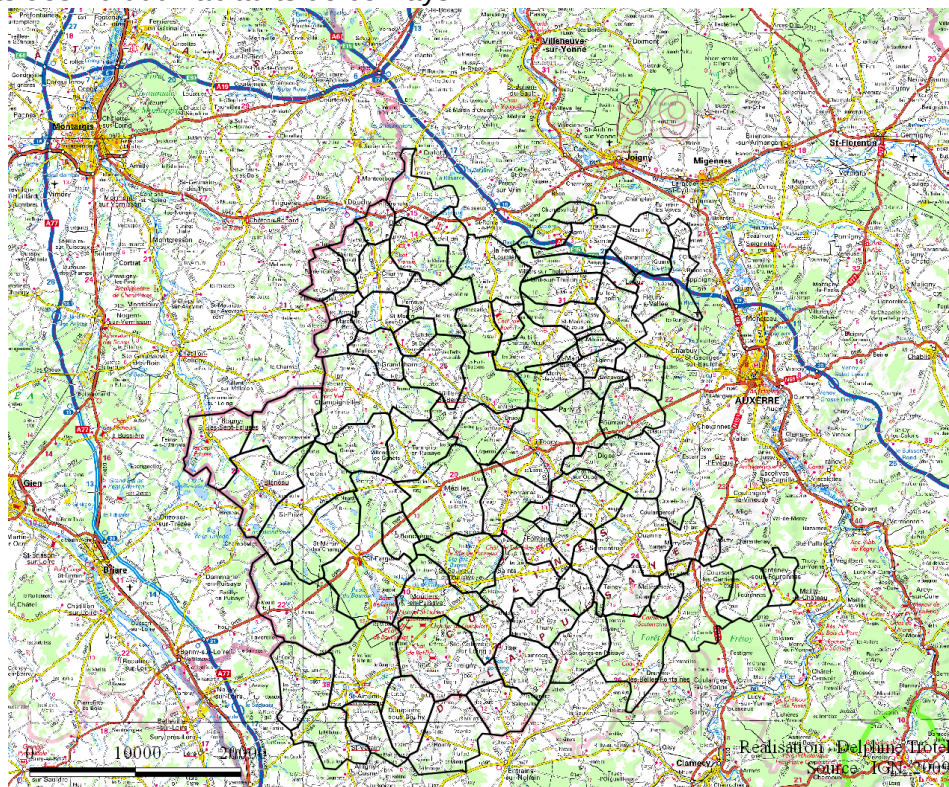
La mobilité des territoires ruraux est en général mal appréhendée, observée de façon mono-modal et avec peu de moyens. Les difficultés sont nombreuses pour mettre en place des enquêtes déplacements (coût important, méthodologie à adapter, système de gouvernance de la mobilité rurale fragile, etc...). Ce manque de connaissance sur les déplacements ruraux entrave le développement de politiques de transports capables de proposer des alternatives crédibles à la voitures.

La région Bourgogne est une région à forte dominante rurale. L'État, par l'intermédiaire de la DREAL, a souhaité tester, sur le territoire du Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais, une enquête déplacements standard CERTU, moyennant, le cas échéant, des adaptations à la typologie du territoire enquêté.

1.2 - Le territoire du Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais

Le territoire d'enquête correspond au Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais. Composé de 89 communes, il est situé sur les départements de l'Yonne et de la Nièvre.

Le présent document a donc pour objectif de présenter les habitudes de déplacements des 46 000 habitants de ce Pays.



2 - Méthodologie

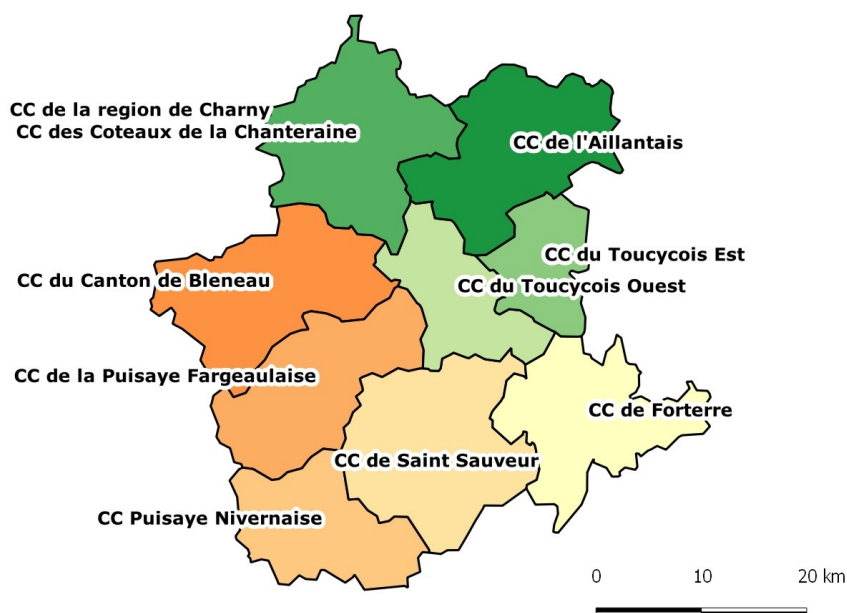
2.1 - Une enquête par téléphone

Basée sur la méthodologie standard CERTU de l'Enquête Déplacements Ville Moyenne (EDVM), l'EDTR de Puisaye-Forterre est une enquête réalisée par téléphone auprès des ménages du territoire.

Dans chaque ménage, un enquêteur spécialisé interroge 1 ou 2 personnes âgées de 11 ans et plus (selon la taille du ménage).

L'enquête porte sur un jour de semaine (lundi au vendredi) hors vacances scolaires et est réalisée à partir de mi-octobre. Elle sert à connaître les pratiques de déplacements en période de plein fonctionnement des territoires (tous les scolaires, y compris les étudiants, ont repris les cours). Elle s'intéresse à tous les modes de transports, marche comprise.

Le territoire du Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais a été découpé en 9 secteurs « de tirage » dans lesquels ont été répartis les ménages enquêtés. Il s'agit d'un découpage nécessaire pour représenter au mieux la population.



Réalisation : Delphine Tritel, Cete de Lyon, Novembre 2012
Sources : Cartographie, IGN Géolia / Données : EDTR 2012, Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais 2012

2.2 - Une enquête statistique

Les enquêtes ménages déplacements comme l'EDTR, sont des enquêtes statistiques, puisqu'on n'interroge pas la population dans son ensemble, mais uniquement un échantillon choisi aléatoirement (c'est à dire au hasard), ici dans l'annuaire téléphonique. Les résultats fournis par l'enquête ne sont donc pas les résultats réels, mais une estimation de ces résultats connus avec une certaine imprécision. La précision sur les résultats dépend de la taille de l'échantillon enquêté : pour avoir des résultats deux fois plus précis, il faut réaliser quatre fois plus d'enquête.

Ces enquêtes téléphoniques sont réalisées par des prestataires spécialisés. La réalisation de l'enquête du Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais a été confiée, après consultation, à la société AlyceSofreco.

2.3 - Des données « pré-traitées »

Les résultats de l'enquête constituent une base de données riche qui n'est accessible qu'à des spécialistes en statistique.

Pour s'assurer des comparaisons entre agglomérations, le CERTU réalise pour chaque enquête, une exploitation standardisée qui consiste à traiter environ 200 indicateurs et à fournir des tableaux de ces indicateurs.

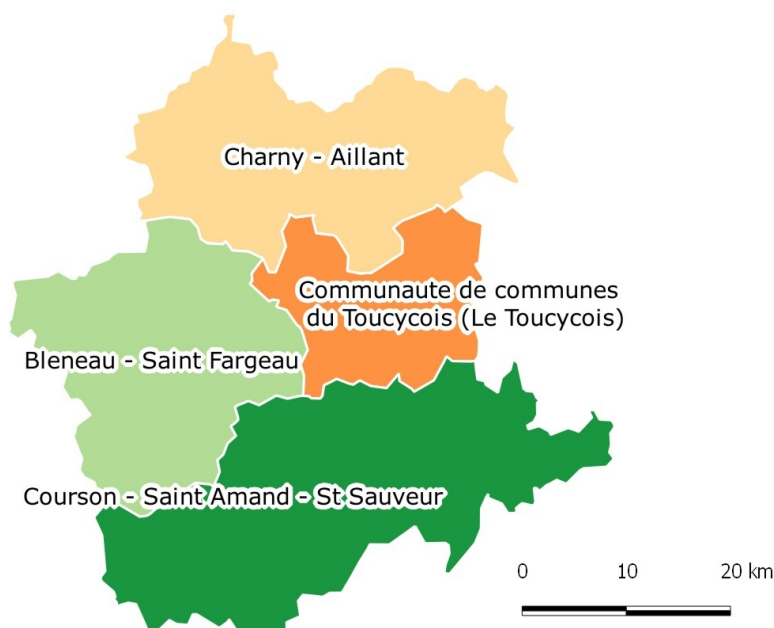
2.4 - ... selon des découpages pré-définis

Pour garantir la fiabilité statistique, les résultats sont présentés au niveau des secteurs de tirage et / ou d'un regroupement de ces secteurs.

Outre les 9 secteurs de tirage présentés page précédente, le territoire du Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais a été découpé en 4 secteurs :

- 01 : la communauté de communes du Toucycois (Le Toucycois)
- 02 : Charny – Aillant
- 03 : Bleneau – Saint-Fargeau
- 04 : Courson – Saint-Amand – Saint-Sauveur

Secteur de tirage selon la zone de résidence:



Réalisation: Delphine Trostel, Cete de Lyon, Novembre 2012
Sources : Cartographie, IGN GéoFla / Données : EDTR 2012, Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais 2012

3 - Les chiffres clés

3.1 - Le Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais

Nombre de communes : 89
Surface : 1 925 km²
Population totale (INSEE 2008) : 45 438
Population de 11 ans et plus (INSEE 2008) : 39 961
Ménages (INSEE 2008) : 20 293
Taille moyenne des ménages : 2,24 personnes

3.2 - Les données récoltées lors de la réalisation de l'EDVM

Collecte réalisée entre le 23 janvier 2012 et le 06 avril 2012.
Nombre de ménages enquêtés : 1 274
Nombre de personnes recensées dans les ménages enquêtés : 2 762
Nombre de personnes enquêtées : 1 470
Nombre de déplacements décrits : 4 112

3.3 - Les principaux chiffres sur les déplacements

Un jour moyen de semaine, les habitants du Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais réalisent 115 500 déplacements, dont 10 865 complètement à l'extérieur du Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais.

21% des personnes de 11 ans et plus ne se déplacent pas un jour moyen de semaine.

Ce chiffre de 21% de personnes immobiles est 2 fois plus important que ce que l'on constate classiquement dans les agglomérations françaises.

Par ailleurs, l'enquête nationale transports déplacements (ENTD) menée en 2008 par l'INSEE montre que dans les communes rurales, le taux de personnes immobiles est de l'ordre de 17,5%.

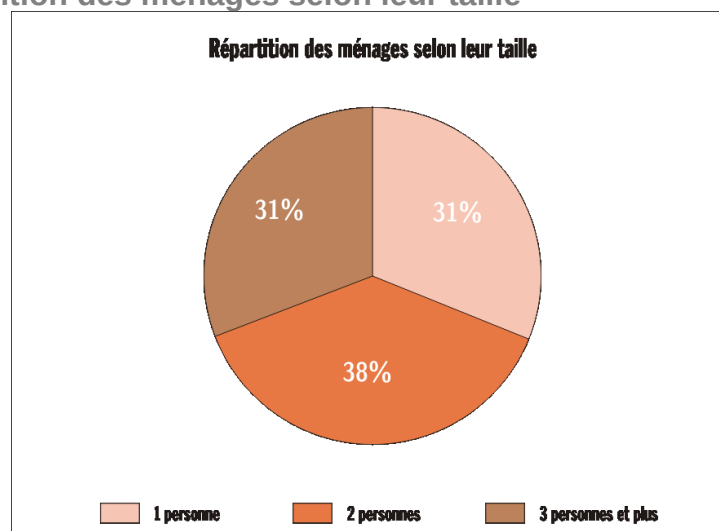
Les déplacements qui utilisent plusieurs modes de transport, hors marche à pied (Exemple : pour aller au travail j'utilise la voiture + le train) sont marginaux.

Les politiques de développement de l'intermodalité doivent prendre en compte le fait que les usagers soient peu enclins à enchaîner 2 modes ; il est d'ailleurs illusoire de penser qu'ils vont enchaîner 3 modes (bus – train – vélo pour aller du domicile au lieu de travail par exemple).

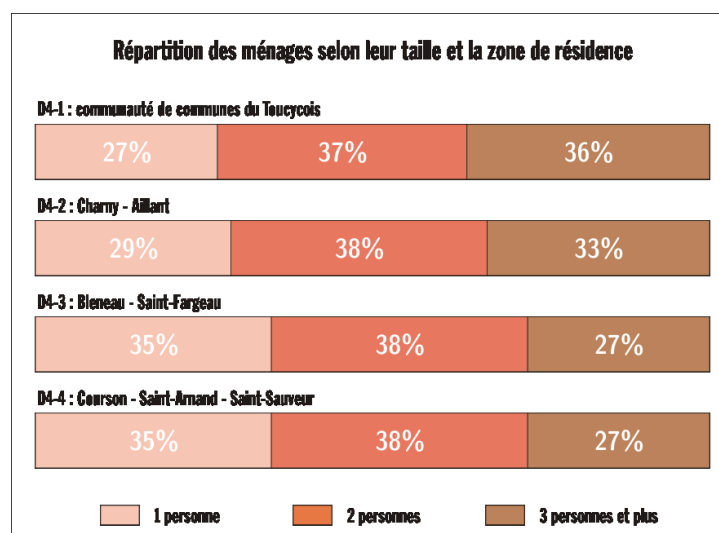
4 - Qui sont les habitants du Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais ?

4.1 - Les Ménages

Répartition des ménages selon leur taille



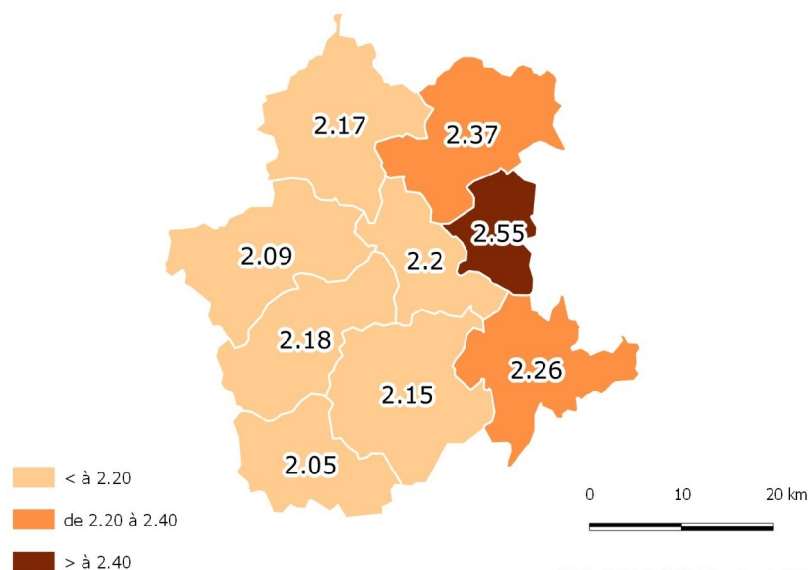
Comme dans la plupart des agglomérations françaises, le Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais compte approximativement 1/3 de ménages d'une personne, 1/3 de ménages de 2 personnes et 1/3 de ménages de plus de 3 personnes.



Il existe des différences entre les secteurs : Le Toucycois et Charny-Aillant compte plus de ménages à 3 personnes et moins de ménage à 1 personne. Ce sont des secteurs où l'on trouve donc plus de familles qu'ailleurs.

La taille des ménages par secteur

Nombre moyen de personnes par ménage selon la zone de résidence:



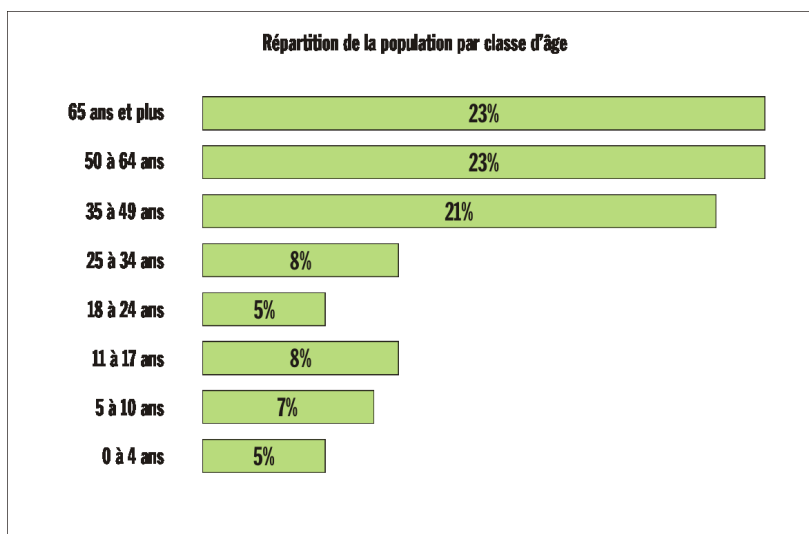
Réalisation: Delphine Troite, Cete de Lyon, Novembre 2012
Sources : Cartographie, IGH Géolia / Données : EDTE 2012, Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantaie 2012

La taille moyenne des ménages (2,24) est un peu plus faible que le niveau national (2,3), mais elle correspond d'après l'ENTD de 2008 à la taille des ménages résidant dans les communes rurales (2,25).

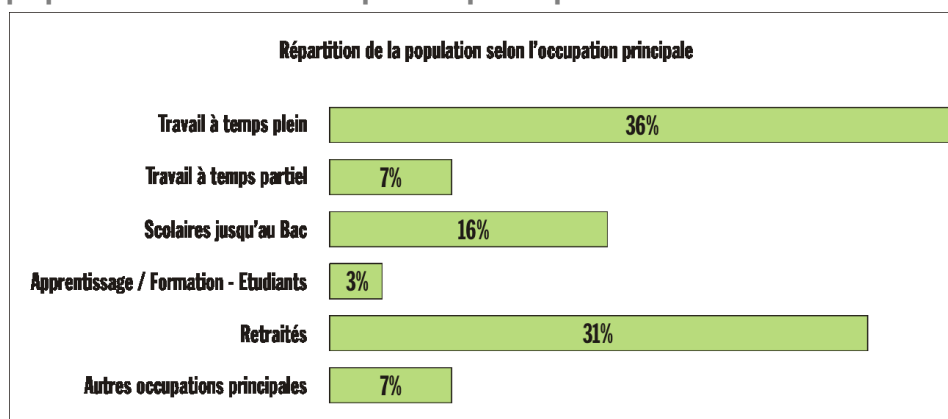
4.2 - Les habitants

La population par âge

Par rapport à la France métropolitaine, on observe un déficit de jeunes de moins de 24 ans (25% contre 31% en moyenne en France) et une sur-représentation des 65 ans et plus (23% ici contre 17% à l'échelle nationale). Cette forte proportion de personnes âgées explique à elle seule la part importante d'immobilier dans ce territoire.



La population selon l'occupation principale



Le territoire de Puisaye-Forterre se caractérise par une part importante d'actifs (travail à temps plein notamment) et de retraités.

On constate une absence d'étudiants en lien avec l'absence de structure post-bac dans les territoires ruraux français. Il y a une forte probabilité pour que les étudiants du Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais soient absents la semaine du domicile familiale. Ils n'ont donc pas été enquêtés.

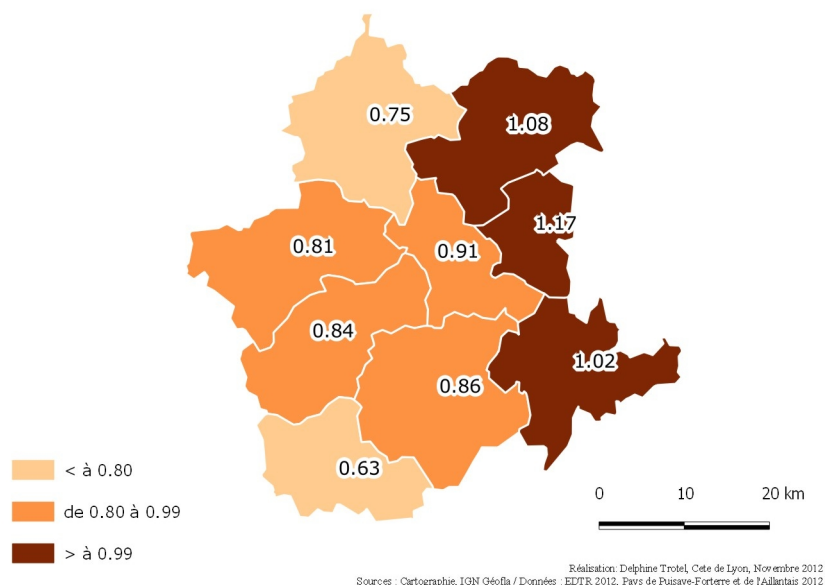
Élément de réflexion :

La forte présence de personnes de plus de 65 ans, nécessite des aménagements, et des services (dans les transports entre autre) spécifiques.

4.3 - Les actifs

Le nombre d'actifs par ménage

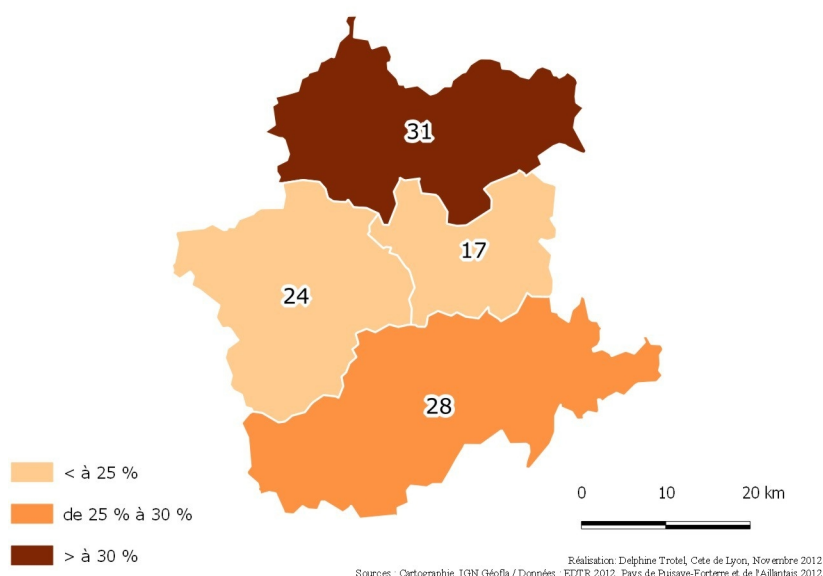
Nombre moyen d'actifs par ménages selon la zone de résidence:



3 secteurs ressortent puisqu'on y dénombre au moins un actif par ménage. Il s'agit des communautés de communes de Forterre, du Toucycois Est et de l'Aillantais. Il faut noter que ce sont les territoires situés en frange Est du Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais, c'est-à-dire les plus proches de l'agglomération auxerroise.

Les actifs travaillant sur place

**Part des actifs travaillant dans leur zone de résidence,
selon la zone de résidence:**



La part des actifs qui habitent et travaillent dans le même secteur est faible, d'autant plus que les secteurs sont de tailles importantes.

Cela n'est pas étonnant car on ne s'attend pas à trouver beaucoup d'emplois dans les territoires à dominante rurale.

Élément de réflexion :

Comme partout en France, 40% de la population du Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais occupe un emploi.

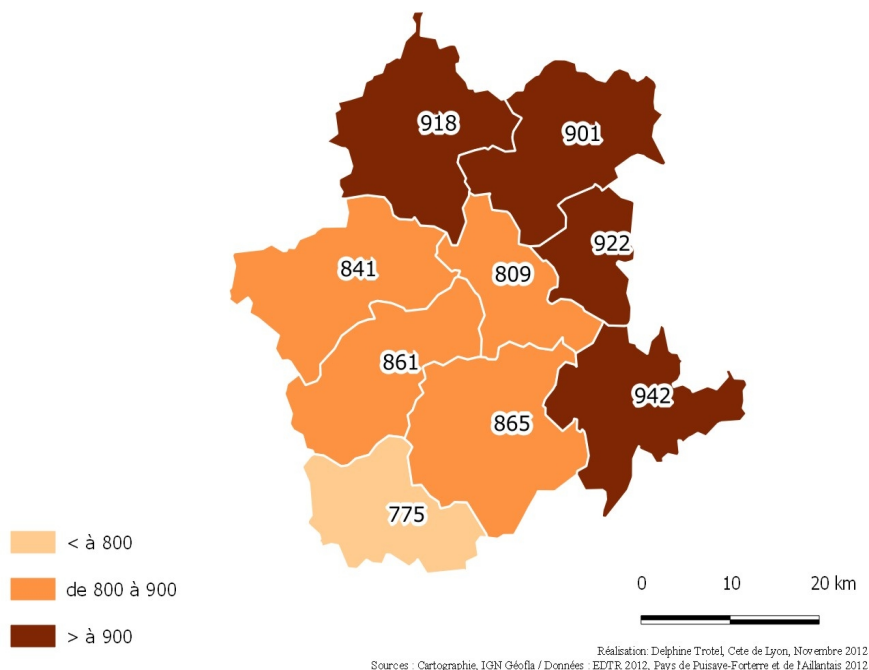
Ce qui différencie ce territoire à dominante rurale des grandes agglomérations c'est qu'un habitant travaille rarement dans son secteur de résidence. Il est donc obligé de se déplacer, et de réaliser des déplacements longs.

Une part importante des actifs de la frange Est du Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais doit travailler dans l'auxerrois. Les offres de transports alternatifs à la voiture y sont-elles développées ?

4.4 - L'équipement en voiture

Combien de voitures ?

Nombre de voitures possédées pour 1000 habitants de 18 ans et plus, selon la zone de résidence:



Les 36 300 habitants de plus de 18 ans du Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais ont à leur disposition 31 800 voitures.

On compte donc en moyenne 875 voitures pour 1 000 habitants en âge de conduire. C'est un taux important puisque la moyenne constatée dans les agglomérations ayant réalisé une EDVM est de 770.

Parmi les secteurs dans lesquelles les habitants ont le plus de voiture à leur disposition, on retrouve les 3 secteurs qui comptent le plus d'actifs par ménage.

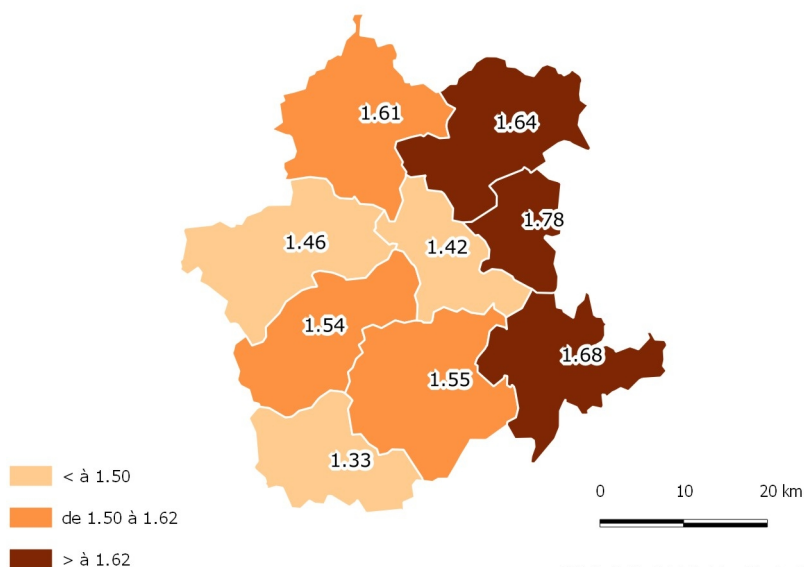
Élément de réflexion :

Dans tous les secteurs, la voiture est pratiquement un équipement individuel, ce qui incite à en faire le mode de transport dominant.

Taux de motorisation des ménages

Nombre moyen de voiture par ménage selon la zone de résidence:

Taux de motorisation =
nombre de voiture
à disposition d'un ménage

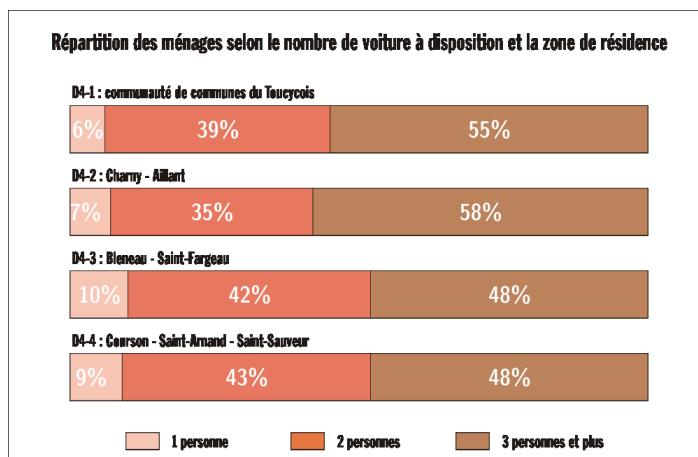


Rédaction Delphine Tritel, Cete de Lyon, Novembre 2012
Sources : Cartographie, IGN GéoFla / Données : EDTR 2012, Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais 2012

Comme l'on pouvait s'y attendre, ce sont les ménages des communautés de communes de Forterre, du Toucycois Est et de l'Aillantais qui disposent le plus de voiture : on y dénombre plus de 1,6 voitures par ménage.

Il y a fort à parier que les actifs de ces 3 communautés de communes utilisent la voiture pour se rendre au travail.

Répartition des ménages en fonction du nombre de voitures à disposition

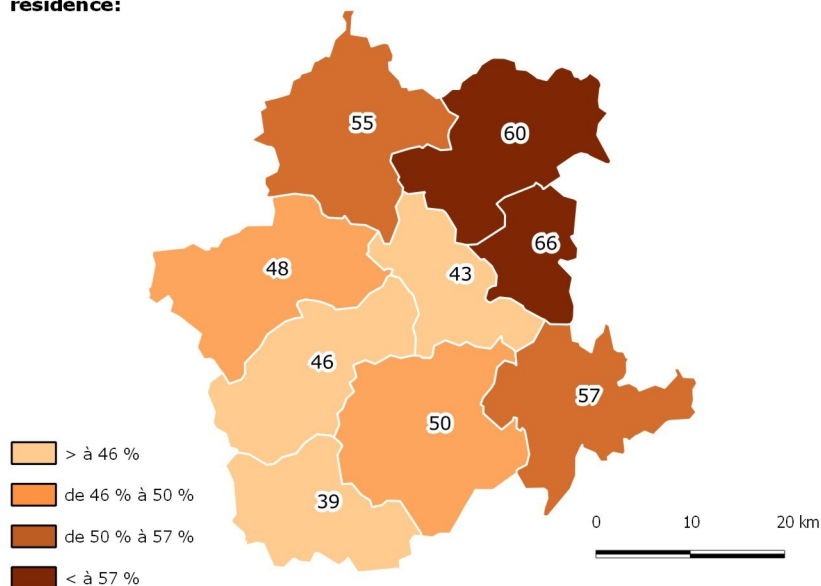


Dans le Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais, rares sont les ménages à ne pas disposer de voiture (8%). La majorité des ménages possède d'ailleurs au moins 2 voitures.

Nous ne sommes pas surpris de constater que ce sont les secteurs situés en Frange Est qui comptent le plus de ménages multi-motorisés.

Part des ménages disposant d'au moins 2 voitures

Part des ménages disposant d'au moins 2 voitures selon la zone de résidence:

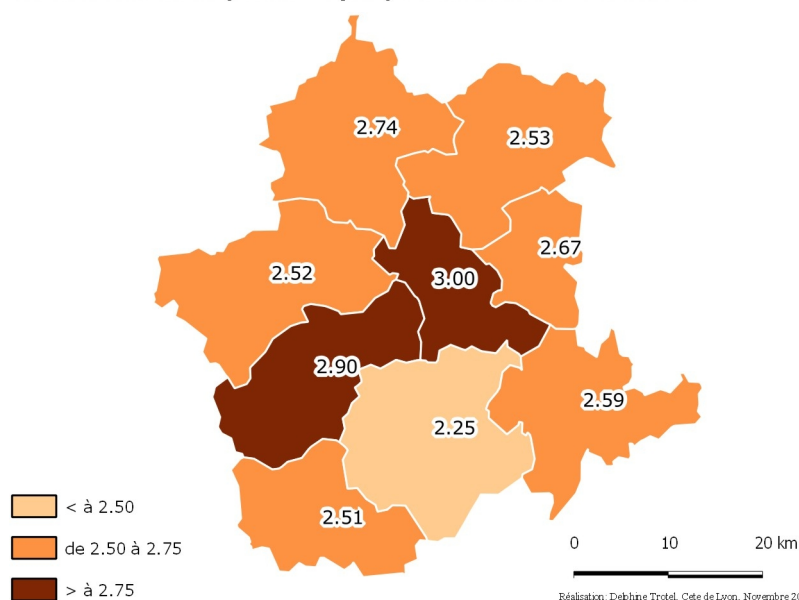


Trois secteurs ressortent encore : les communautés de communes de Forterre, du Toucycois Est et de l'Aillantais. Dans ces secteurs, au moins 6 ménages sur 10 est multi-motorisé.

5 - Comment se déplacent les habitants du Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais ?

5.1 - La mobilité tous modes

Mobilité tous mode (11 ans et plus) selon la zone de résidence:



Mobilité : c'est le nombre moyen de déplacements effectués par une personne (âgée de 11 ans ou plus) au cours d'un jour de semaine

Les 39 961 habitants de plus de 11 ans du Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais réalisent en moyenne chaque jour 104 635 déplacements en lien avec ce périmètre.

Leur mobilité en lien avec le Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais est donc de 2,6 déplacements par jour et par personne.

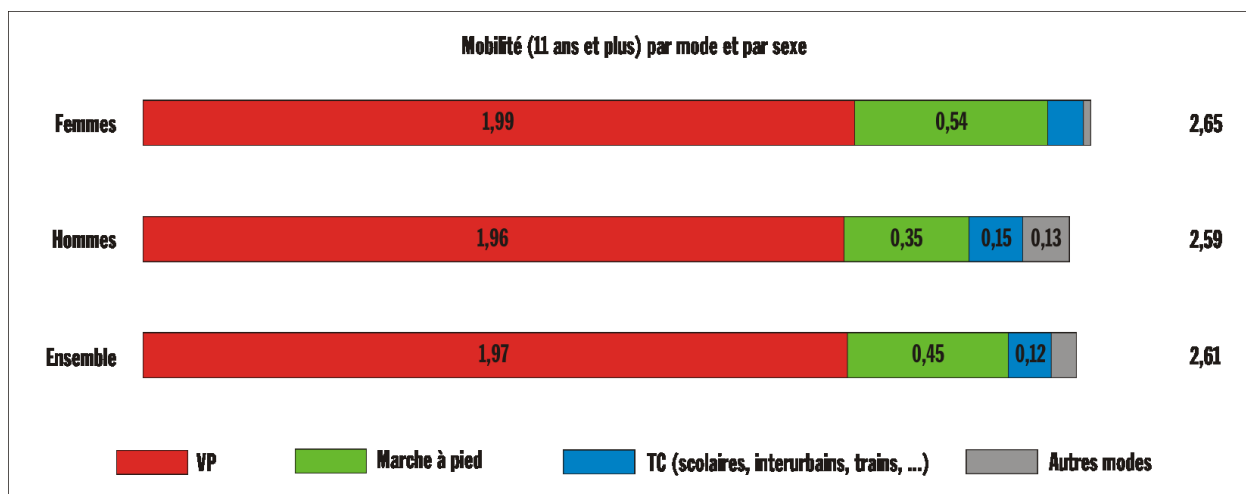
Cette moyenne cache des disparités :

- 21% des personnes de 11 ans et plus ne se déplacent pas un jour moyen de semaine
- 14% des personnes de 11 ans et plus réalisent au moins 5 déplacements un jour moyen de semaine.

Si l'on considère en plus les déplacements entièrement réalisés en dehors du périmètre du Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais, la mobilité est de 2,9 déplacements par jour et par personne. D'après l'ENTD de 2008, un habitant âgé de plus de 11 ans d'une commune rurale réalise en moyenne 3,1 déplacements par jour et par personne.

La différence importante s'explique par la part plus importante qu'ailleurs des 65 ans et plus dans la population du Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais.

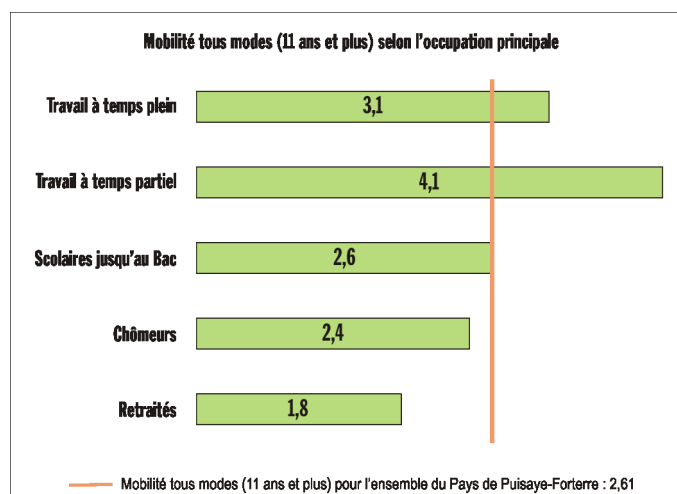
5.2 - Mobilité et sexe



Les femmes réalisent globalement autant de déplacements par jour que les hommes (2,64 contre 2,59 pour les hommes). Si elles utilisent autant la voiture que les hommes, elles marchent en revanche significativement plus que les hommes.

Une différence importante entre hommes et femmes concerne l'immobilité : 17% des hommes ne se déplacent pas un jour moyen de semaine contre 24% pour les femmes.

5.3 - Mobilité et occupation principale

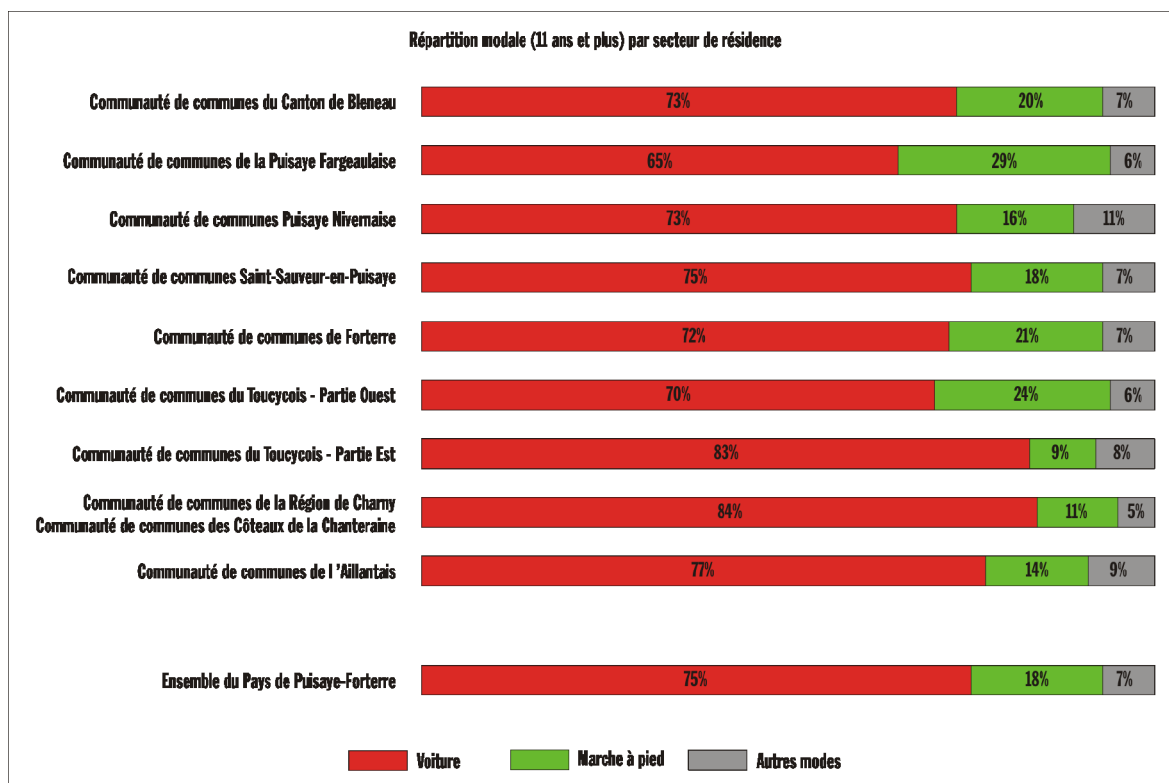


Les personnes actives se déplacent le plus, notamment si elles travaillent à temps partiel.

Les personnes travaillant à temps partiel assurent, en dehors des activités liées au travail, d'autres activités en lien avec la famille notamment.

Les retraités sont les moins mobiles.

5.4 - La répartition modale par secteur de résidence



La voiture est le mode de transport privilégié des habitants du Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais : 3 déplacements sur 4 sont effectués en voiture.

La marche est le deuxième mode de transport. Elle assure presque 1 déplacement sur 5.

Deux secteurs se distinguent par un usage de la voiture moins important au profit de la marche. Il s'agit de la partie ouest de la communauté de communes du Toucycois (25% de marche) et de la communauté de communes de la Puisaye Fargeaulaise (29% de marche).

La répartition modale constatée sur le Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais est proche de ce que l'on trouve pour les communes rurales dans l'ENTD de 2008 :

- voiture : 73%
- marche : 17%
- autres modes : 10% (dont 3,5% pour les TC)

Élément de réflexion :

Certains secteurs utilisent plus la marche que d'autres.

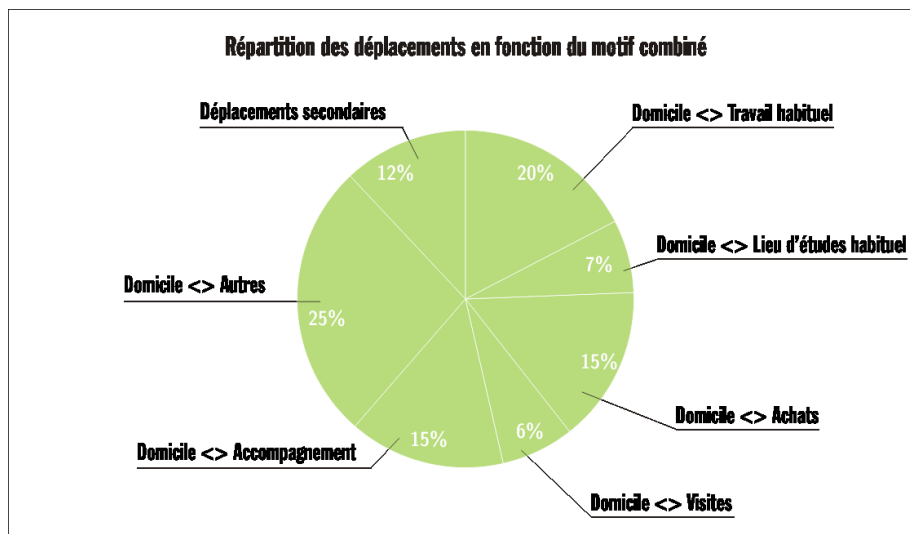
Il convient de s'interroger sur les raisons possibles de cette plus forte utilisation :

- Y trouve-t-on plus de services, d'équipements, de commerces de proximités ?
- Les aménagements en faveur des piétons y sont-ils plus développés ?
- ...

5.5 - Les motifs de déplacements

La répartition des déplacements par motif combiné

Motif : il s'agit de l'activité qui amène à effectuer un déplacement



La grande majorité (88%) des déplacements sont liés au domicile (les déplacements secondaires sans lien avec le domicile ne représentent que 12% du total).

C'est un constat propre au Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais puisque dans les grandes agglomérations, 75% des déplacements sont liées au domicile, et que d'après l'ENTD, 81% des déplacements des habitants des communes rurales sont en lien avec le domicile.

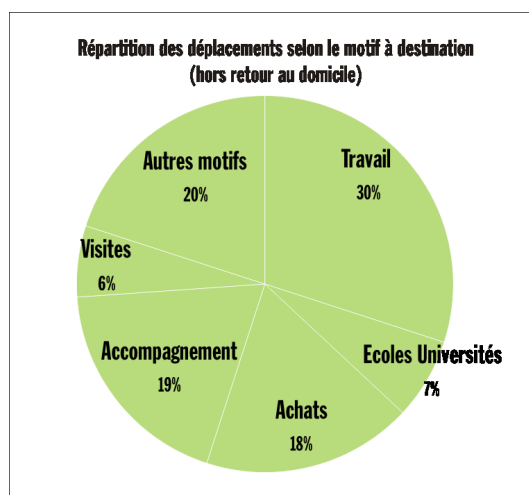
Encore plus qu'ailleurs, la localisation du domicile, qui conditionne donc les choix du mode de transport, est donc déterminante.

La répartition des déplacements par motif à destination

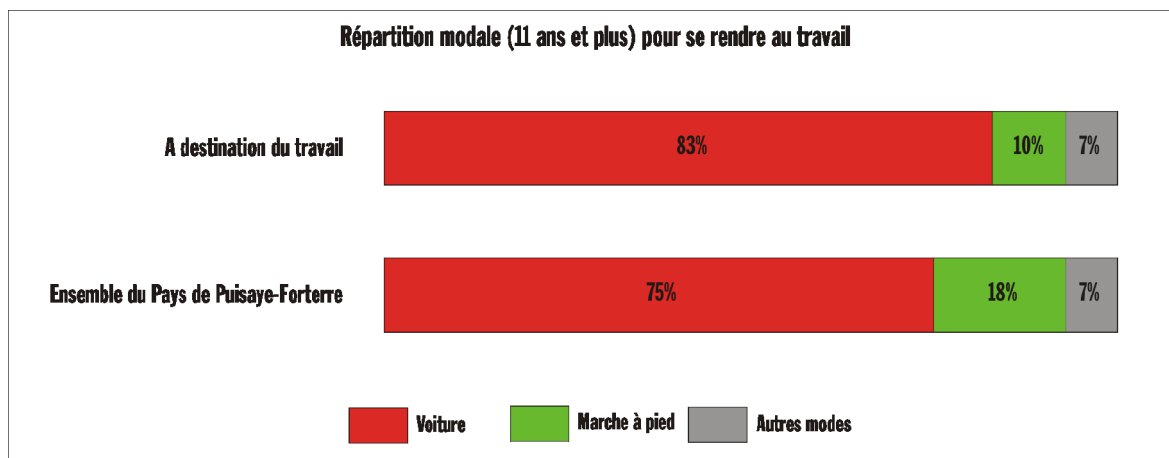
Le domicile étant impliqué dans plus de 80% des déplacements, il est intéressant d'analyser le motif à destination, en excluant le retour au domicile, ce qui correspond donc aux activités réalisées par les habitants.

Travail, achats et accompagnement constituent les 2/3 des activités des habitants du Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais.

Les déplacements liés aux études sont relativement peu nombreux, en particulier du fait de la non prise en compte des enfants de moins de 11 ans dans l'enquête.



5.6 - Zoom sur le travail



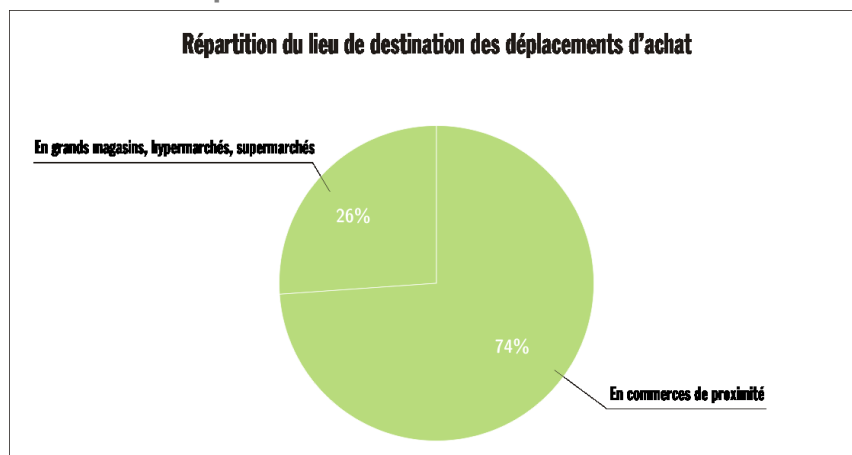
Comme partout en France, c'est pour le travail que la voiture est la plus utilisée.

Pour le Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais, on constate que l'utilisation de la voiture se fait globalement au détriment de la marche.

On peut penser que c'est parce que le travail n'est pas situé à proximité du domicile.

5.7 - Zoom sur les achats

Répartition des déplacements en fonction de la nature d'achats

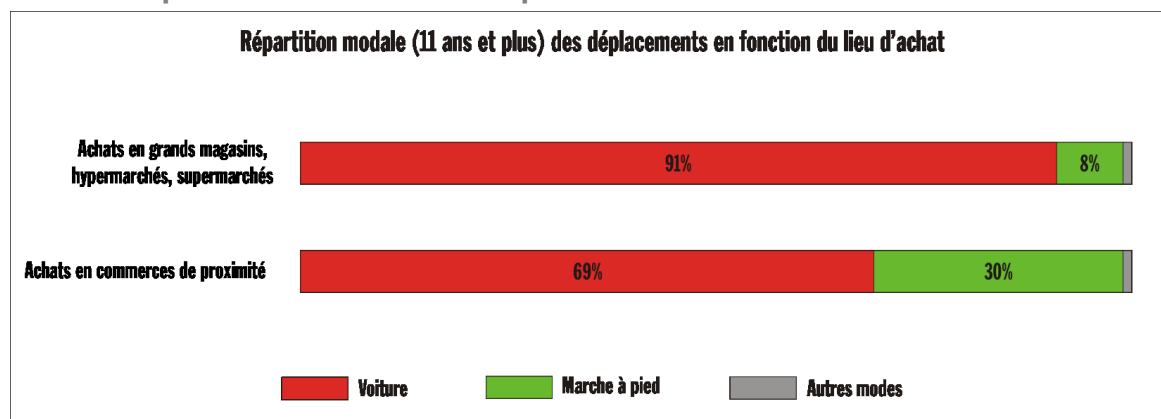


Un jour moyen de semaine, les habitants du Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais réalisent environ 10 400 déplacements pour réaliser des achats.

Parmi ces 10 400 déplacements, 3 sur 4 sont effectués pour réaliser un achat, concernant un commerce de proximité (petits, moyens commerces et marchés). Le quart restant s'effectue en grand magasin ou centre commercial.

Même s'ils ne représentent qu'un déplacement sur quatre, les centres commerciaux ont un impact important sur les déplacements car ils concentrent les flux à certaines heures (voire certains jours) et sur certaines destinations. C'est pourquoi la circulation (automobile notamment) y est parfois difficile.

Répartition modale des déplacements en fonction de la nature d'achats



Si globalement la voiture est le mode le plus utilisé pour effectuer des achats (plus de 9 déplacements sur 10 pour effectuer des achats en grands magasins ou centres commerciaux), la marche est un mode pertinent pour effectuer des achats de proximité (petits, moyens commerces et marchés).

Élément de réflexion :

Effectuer des achats ne signifie pas forcément devoir utiliser la voiture.

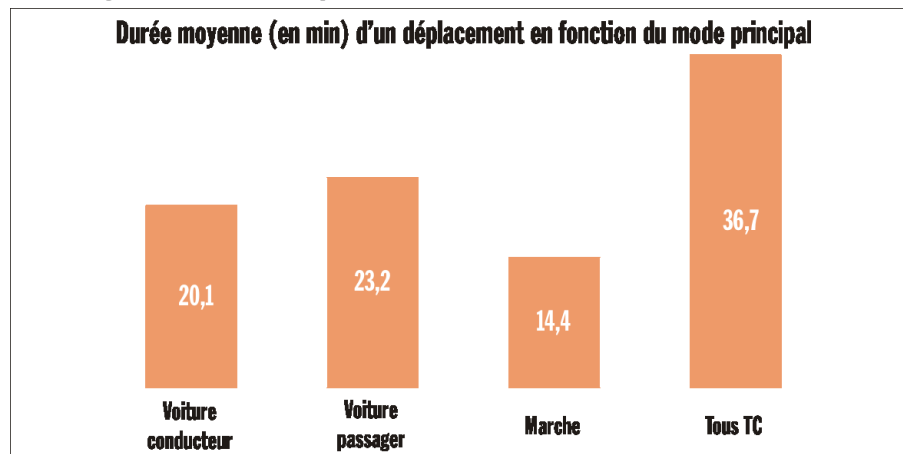
Dès lors que l'on est situé dans un secteur doté d'un tissu commercial de proximité, un nombre important de déplacements d'achats peut être effectué à pied.

5.8 - Durée des déplacements

En moyenne, un habitant du Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais consacre presque 45 min par jour à ses déplacements quotidiens.

En général, ce temps consacré aux déplacements est de l'ordre de 60 min. C'est encore la part importante d'immobile qui explique cette durée plus faible qu'ailleurs.

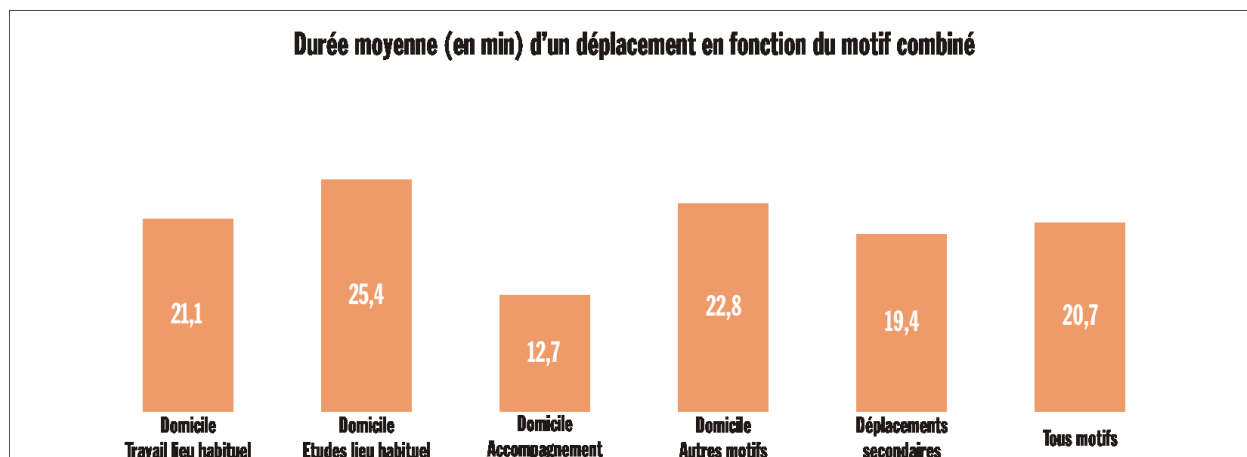
Durée moyenne d'un déplacement en fonction du mode



En moyenne, un déplacement dure 21 minutes (à raison de 2,62 déplacements par jour et par personne, le temps consacré par personne à ses déplacements équivaut donc à 43 minutes).

Ce sont les déplacements en TC qui prennent le plus de temps : plus de 35 min

Durée moyenne d'un déplacement en fonction du motif



Mise à part pour l'accompagnement, la durée de déplacements est de l'ordre de 20 min.

C'est pour se rendre sur son lieu d'études habituel que l'on réalise les déplacements les plus longs. Il ne faut pas oublier ici qu'il s'agit des déplacements à partir du collège (seules les personnes de plus de 11 ans ont été enquêtées). C'est sans doute à mettre en relation avec la carte scolaire. La densité de collège ou lycée est dans les zones à dominante rurale peu élevée.

5.9 - Les principaux flux de déplacements

Interne : l'origine et la destination du déplacement sont dans le Pays de Puisaye-Forterre

Echange : l'origine ou la destination du déplacement est dans le Pays de Puisaye-Forterre

Extérieur : l'origine et la destination du déplacement ne sont pas dans le Pays de Puisaye-Forterre

63% (72 175) déplacements internes
28% (32 460) déplacements d'échange
9% (10 866) déplacements externes

91% des déplacements des habitants du Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais sont en relation avec ce territoire (63% ont lieu entièrement dans ce périmètre et 28% en sortent ou en reviennent).

Seuls 63% des déplacements des habitants du Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais sont réalisés exclusivement en interne. Cette répartition démontre une certaine dépendance de ce territoire avec les territoires limitrophes.

Parmi les 32 460 déplacements d'échanges :

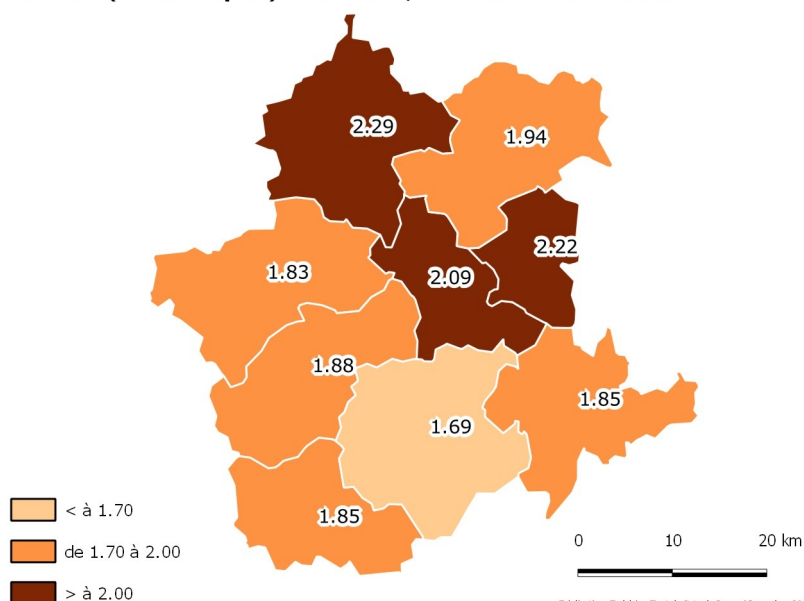
- 11 810 (soit 36%) sont en échange avec la ville d'Auxerre
- 12 310 (soit 38%) sont en échange avec le reste de l'Yonne.

Plus de la moitié des déplacements en échange avec la ville d'Auxerre concerne des résidents de l'Est de la communauté de communes du Toucycois ou de celle de l'Aillantais.

5.10 - Zoom sur la voiture

L'usage de la voiture par zone

Mobilité (11 ans et plus) en voitures, selon la zone de résidence:

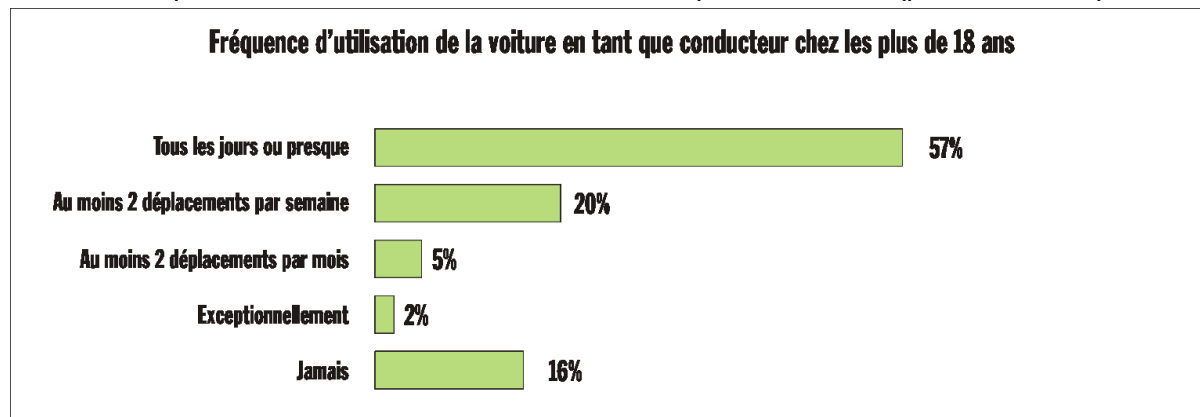


En moyenne, les résidents de plus de 11 ans du Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais effectuent chaque jour 1,97 déplacements en voiture (en tant que conducteur ou passager).

Ce sont les habitants des communautés de communes du Toucycois et du Canton de Charny qui utilisent le plus leur voiture : plus de 2 déplacements par jour et par personne.

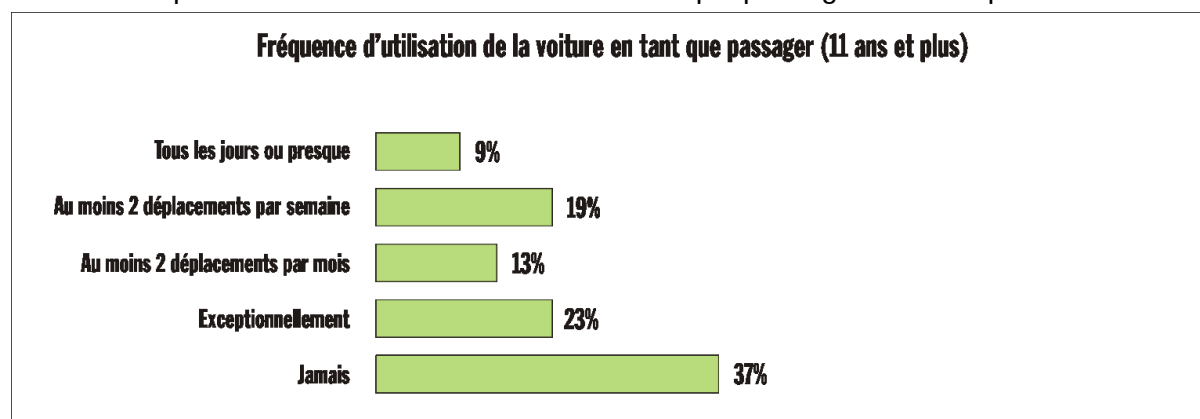
La clientèle de la voiture

Fréquence d'utilisation de la voiture en tant que conducteur (plus de 18 ans) :



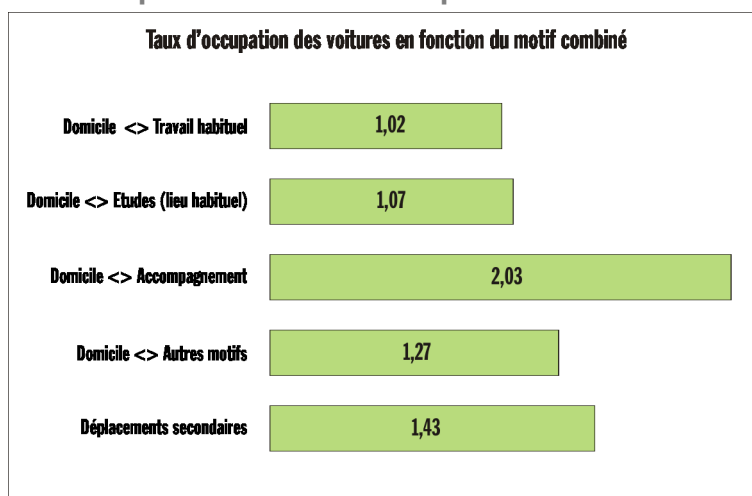
Un peu plus d'un habitant sur deux (en âge de conduire) utilise de manière quotidienne la voiture en tant que conducteur.

Fréquence d'utilisation de la voiture en tant que passager chez les plus de 11 ans :



1 habitant sur 3 de 11 ans et plus n'utilise jamais la voiture en tant que passager et moins d'1 personne sur 10 est passager quotidien d'une voiture

Le taux d'occupation des voitures par motif à destination



On compte en moyenne dans le Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais, 1,38 personnes par voiture.

Ce taux est supérieur à ce que l'on constate dans l'ensemble des villes où ont été réalisées des EDVM (1,2).

Notons cependant qu'il est inférieur à ce que constate l'ENTD pour les communes rurales : 1,54.

Comme dans toutes les agglomérations françaises, c'est pour aller au travail que l'on est le plus souvent seul en voiture. En effet, le taux d'occupation des voitures des actifs qui se rendent sur leur lieu de travail est à peine supérieur à 1.

Élément de réflexion :

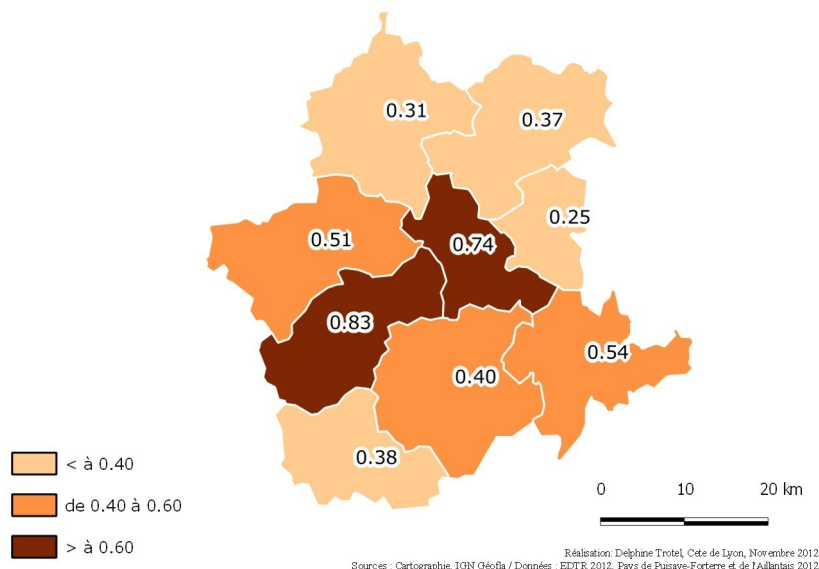
Alors que le taux de remplissage moyen des voitures des habitants du Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais est important (presque 1,4 personne par voiture), on constate que celui pour se rendre au travail est proche de 1 (c'est-à-dire uniquement le conducteur) et est comparable à ce que l'on trouve ailleurs.

Les politiques visant à développer les pratiques de co-voiturage pour se rendre au travail peuvent-elles infléchir ce constat.

5.11 - Zoom sur la marche

L'usage de la marche par zone

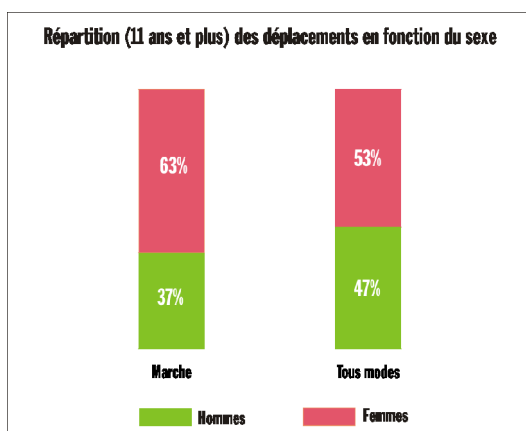
Mobilité (11 ans et plus) à pied (n'utilisant que la marche), selon la zone de résidence selon la zone de résidence:



Un habitant des grands agglomérations françaises réalise en moyenne un déplacement par jour à pied. Les habitants du Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais marchent deux fois moins. C'est un peu moins que ce que l'on constate pour les communes rurales de l'ENTD : 0,54.

On constate des différences importantes entre secteurs :

- les habitants de la communauté de communes de la Puisaye-Fargeaulaise réalisent 0,8 déplacement à pied
- ceux de l'Ouest de la communauté de communes du Toucycois en réalisent plus de 0,7
- ceux de l'Est de la communauté de communes du Toucycois en réalisent moins de 0,25



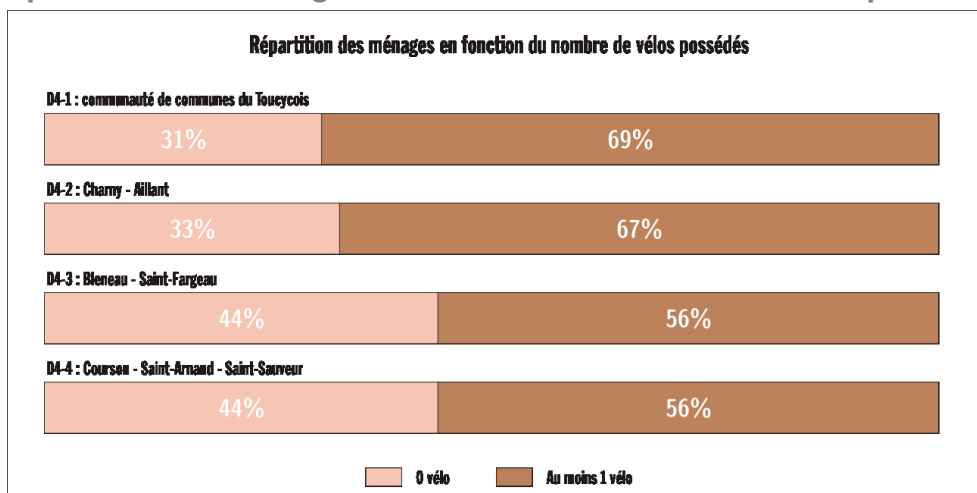
La marche, un mode plutôt féminin

Les femmes représentent 53% de la population du Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais. Il est donc logique que 53% des déplacements des habitants du Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais soient réalisés par des femmes.

Avec 6 déplacements à pied sur 10 réalisés par des femmes, on peut dire que la marche est un mode plutôt féminin. C'est ce que l'on trouve d'ailleurs classiquement ailleurs en France.

5.12 - Zoom sur le vélo

Répartition des ménages en fonction du nombre de vélos possédés

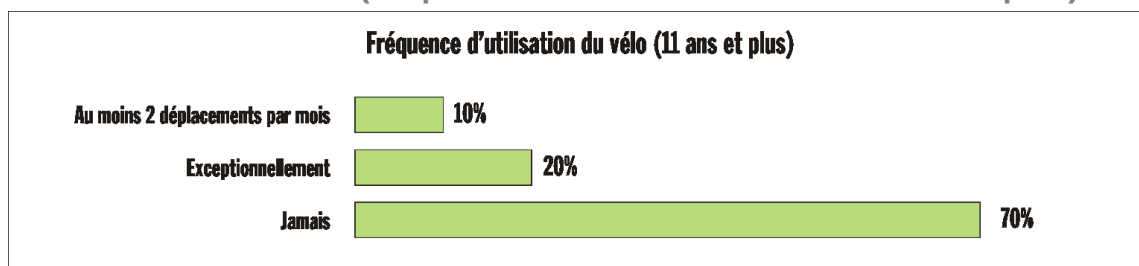


Avec plus de trois ménages sur cinq disposant d'un vélo, le Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais se trouve dans la catégorie des zones périurbaines des grandes agglomérations.

2 zones se distinguent :

- le Toucycois et Charny-Aillant : 2 ménages sur 3 ont au moins un vélo
- Bleneau – Saint-Fargeau et Courson – Saint-Amand – Saint-Sauveur : un peu plus d'un ménage sur 2 a au moins un vélo.

La clientèle du vélo (fréquence d'utilisation du vélo : 11 ans et plus)



90% des habitants de plus de 11 ans ne se déplacent quasiment jamais en vélo.

10% de la population est utilisatrice « régulière » du vélo, c'est-à-dire qu'elle réalise au moins 2 déplacements par mois en vélo.

Élément de réflexion :

Même s'il ne constitue pas un mode de transport quotidien, le vélo est peut être à encourager comme une alternative ponctuelle (1 ou 2 fois par semaine par exemple).

5.13 - Zoom sur les transports collectifs (TC)

La clientèle des TC (fréquence d'utilisation des TC chez les plus de 11 ans)

97% de la population du Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais n'utilisent jamais, ou alors que très rarement, les transports collectifs un jour moyen de semaine.

Les TC, un mode de transport utilisé par les jeunes

Les 11-17 ans représentent 9% de la population du Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais. Il est donc logique que 9% des déplacements des habitants du Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais soient réalisés par des jeunes âgés de 11 à 17 ans.

Avec plus de 4 déplacements sur 5 réalisés par des jeunes âgés de 11 à 17 ans, on peut dire que les TC sont un mode destiné aux jeunes.

6 - Conclusion

Un habitant du Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais passe moins de 45 min par jour à se déplacer

Un habitant du Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais fait en moyenne 2,6 déplacements chaque jour de semaine. On constate une mobilité plus faible que ce que l'on connaît via l'enquête nationale transport déplacements pour les territoires à dominantes rurales (proche de 3 déplacements par jour et par personnes). L'écart s'explique sans doute par la part importante de personnes qui ne se déplacent pas un jour moyen de semaine (21%).

Chaque déplacement dure en moyenne 21 min, avec des variations suivant le mode de transport utilisé ou l'activité pratiquée.

La voiture, mode de transport privilégié

Comme partout en France, la voiture est le mode de transport le plus utilisé par les habitants du Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais.

Elle assure globalement 3 déplacements sur 4.

Un usage de la voiture favorisé par un fort niveau d'équipement

Comme on le constate au niveau national, la voiture n'est plus un équipement du ménage, mais un équipement de la personne.

Ainsi, dans certains territoires, on dénombre quasiment autant de voitures que de personnes de 18 ans et plus. La voiture est donc de plus en plus utilisée de manière individuelle puisqu'au quotidien elle transporte en moyenne 1,4 personnes (chauffeur compris).

Ce sont dans les territoires situés en frange Est du Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais que l'on trouve le plus de ménages multi motorisés.

La marche, le deuxième mode de transport

Avec 20% de l'ensemble des déplacements, la marche est le mode de transport le plus utilisé après la voiture.

Deux secteurs se distinguent par un usage de la marche plus important. Il s'agit de la partie ouest de la communauté de communes du Toucycois (25% de marche) et de la communauté de communes de la Puisaye Fargeaulaise (29% de marche). Il convient de s'interroger sur les raisons possibles de cette plus forte utilisation :

- Y trouve-t-on plus de services, d'équipements, de commerces de proximités ?
- Les aménagements en faveur des piétons y sont-ils plus développés ?
- ...

Le travail, une dépendance aux autres territoires ?

40% de la population du Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais a une activité professionnelle et le travail représente 30% des déplacements à destination (hors retour au domicile).

Par ailleurs, outre le fait que l'on utilise plus sa voiture pour aller au travail que pour les autres motifs, c'est pour le travail que l'on est plus souvent seul dans sa voiture. En effet, le taux d'occupation des voitures entre le domicile et le lieu de travail est de 1,01, contre 1,38 pour l'ensemble des motifs.

3 secteurs ressortent puisqu'on y dénombre au moins un actif par ménage. Il s'agit des communautés de communes de Forterre, du Toucycois Est et de l'Aillantais. Il faut noter que ce sont les territoires situés en frange Est du Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais, c'est-à-dire les plus proches de l'agglomération auxerroise.

Traditionnellement, les territoires à dominante rurale offre peu d'emploi à leurs habitants. Les actifs doivent donc quitter leur territoire de résidence. On peut donc s'interroger sur la dépendance pour le travail du Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais vis-à-vis du reste de l'Yonne, voire d'Auxerre.

Un lien très fort entre urbanisme et déplacements

Avec presque 9 déplacements sur 10 ayant une extrémité au domicile, celui-ci constitue une plaque tournante des déplacements. C'est en effet en fonction de la localisation de son domicile que l'on va choisir son mode de transport, mode que l'on risque de conserver tout au long de la journée.

Créer de nouveaux logements induira donc des déplacements ; déplacements qui dans la grande majorité seront réalisés en voiture.

Le Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais, un territoire sous influence ?

63% des déplacements des habitants du Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais sont réalisés entièrement à l'intérieur de ce territoire.

Sur les 32 460 déplacements d'échange (ce qui représente 28% des déplacements), plus d'un sur trois est en relation avec la ville d'Auxerre et un sur trois avec le reste du département de l'Yonne.

Cette dépendance avec la ville d'Auxerre est plus marquée pour les habitants de l'Est du Toucycois et de l'Aillantais : la moitié des déplacements avec la ville d'Auxerre concernent les habitants de ces territoires.

Une politique de déplacements uniforme ?

L'analyse des données de l'EDTR montre que le Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais ne fonctionne pas de manière uniforme en matière de déplacements.

3 territoires peuvent être observés :

- la frange Est : composé de l'Aillantais, de l'Est Toucycois et de Forterre
- l'Ouest du Toucycois et Charny
- le reste du Pays de Puisaye-Forterre et de l'Aillantais

La Frange Est se distingue par un usage plus important de la voiture, plus d'actifs par ménages, et une part importante d'échanges notamment avec Auxerre.

La politique de déplacements devra donc être déclinée pour chacun de ces territoires.

En effet, deux leviers permettent de diminuer la part modale de la voiture :

- on modifie l'urbanisme en offrant plus de services, équipements, emploi à proximité du domicile. Ainsi, on favorise la marche à pied. Mais cela revient à mettre « la ville à la campagne », c'est-à-dire à modifier l'environnement « rural » au profit d'un environnement « urbain », bien souvent fuit par les personnes désirant vivre « à la campagne ».
- on change les habitudes de déplacements, en offrant des alternatives à la voiture. Attention cependant, les personnes sont peu enclines à utiliser plusieurs modes de transports pour effectuer leur déplacement. Il ne faut donc pas tout miser sur l'inter-modalité.

Une autre piste de réflexion concerne le développement des pratiques de co-voiturage. Il convient de garder à l'esprit que le territoire est vaste, le potentiel de co-voiturage risque donc d'être limité.

Rédigé, le 13 décembre 2012

Le chargé d'Affaire



Christophe HUREZ

Vu et approuvé, le 13 décembre 2012

Le responsable de l'unité SPAD



Nicolas WAGNER



CETE de Lyon
25 avenue François Mitterrand
Case n°1
69674 BRON Cedex
Tél. : 04 72 14 30 30
Fax : 04 72 14 30 35
CETE-Lyon@developpement-durable.gouv.fr

Département Mobilités
25, avenue François Mitterrand
CS 92803
69674 BRON CEDEX
Tél. : +33 (0)4 72 14 31 24
Fax : +33 (0)4 72 14 31 20
dmob.cete-lyon@developpement-durable.gouv.fr

